

Une expérience d'atelier philo virtuel centré sur la compétence interprétative : approche herméneutique de la dignité

François Galichet, professeur émérite d'université en philosophie

Dans le cadre de l'expérience d'ateliers philo numériques mise en place par les Francas sur Facebook, un groupe a été plus particulièrement dédié à l'approche des questions par la démarche interprétative.

Ce groupe, intitulé "François Graine de philo" (du prénom de l'animateur), comprenait initialement treize inscrits. Deux personnes ayant très vite fait part de leur désistement pour des raisons d'indisponibilité, il a démarré avec onze participants effectifs, qui ont mis en ligne une présentation de soi.

L'objectif était double :

- Objectif commun à tous les ateliers : expérimenter les modalités et les ressources de "l'atelier asynchrone", fonctionnant sous forme uniquement écrite et selon une temporalité étalée sur plusieurs semaines, avec liberté pour chacun de se connecter où et quand il le veut.
- Objectif spécifique à l'atelier : explorer la "démarche interprétative", en proposant principalement (mais pas exclusivement) des activités à partir "d'objets herméneutiques" (images, textes littéraires ou fictionnels, situations vécues, etc.)

Les activités se sont développées en différentes étapes.

I) Choix d'un thème

Une liste de quatorze thèmes a été proposée par l'animateur :

1) La maladie et la santé ; 2) La dignité ; 3) La solitude ; 4) Les âges de la vie, les relations intergénérationnelles ; 5) La vie et la mort ; 6) Le travail ; 7) La religion ; 8) La peur, l'angoisse, l'inquiétude ; 9) L'intelligence ; 10) La nature (la planète, l'environnement) ; 11) La fraternité ; 12) Le corps ; 13) Le bonheur ; 14) L'art (qu'est-ce qu'une oeuvre d'art, à quoi sert l'art, pourquoi fait-on ou aime-t-on l'art, etc.)

Le vote s'est fait en deux temps : premier vote où chacun choisit trois thèmes par ordre de préférence décroissante ; puis second vote sur les deux thèmes arrivés en tête (la dignité et la nature). Finalement, c'est la **dignité** qui a été retenue.

II) Photolangage sur le thème de la dignité

Proposition de huit images (tableaux ou photos dont la liste est donnée ci-après). Consigne : choisissez l'image qui exprime le mieux votre conception de la dignité et justifiez ce choix.

Les huit images représentaient : 1) Le visage d'une femme africaine, 2) L'Angélus de Jean-François Millet, peint entre 1857 et 1859, 3) Martin Luther King lors d'un meeting, 4) Une photo de Nelson Mandela, 5) Les Époux Arnolfini de Jan van Eyck, huile sur toile (vers 1390-1441), 6) Portrait officiel du Général de Gaulle, Président (1958-1969), 7) Saint Sébastien de Sandro Botticelli (1473), 8) Le négociant en épices, bourgeois d'Anvers, Cornélius van der Geest portraituré par Antoine van Dyck vers 1620.

D'assez loin est arrivée en tête l'image d'une femme africaine, dont le visage exprimait une dignité faite de retenue et de fermeté face à des conditions de vie qu'on devinait difficiles. C'était un peu une surprise car le panel comportait plusieurs images de militants pour la dignité et l'égalité des droits (Martin Luther King, Nelson Mandela), qu'on aurait pu penser attirer le maximum de suffrages. Mais les participants ont bien su dire que pour eux la dignité se mesurait moins aux actions publiques en faveur des droits de l'homme qu'à une droiture morale face à l'adversité. Ainsi l'une des participantes écrit :

"Elle dégage une force intérieure, une sérénité grave et une forme de fierté d'être, sans arrogance. Son regard est fixé vers un point que nous ne pouvons voir. Elle semble ancrée, intègre. Il me semble que les notions de dignité et d'intégrité se conjuguent".

Une autre participante, qui a fait le même choix, en fait la source d'un questionnement :

"Son visage en revanche semble fermé. Elle ne sourit pas, ne parle pas, observe, et me donne l'impression de ne pas être en "capacité" sur ce qui l'entoure : les événements ? les lieux ? Sa situation personnelle ? Elle me semble aussi légèrement empreinte de tristesse, et peut-être de fatalisme. Serait-ce une définition de la dignité, savoir qu'on a peu ou pas de pouvoir et offrir de soi une image de permanence ?"

Cette réaction montre que l'approche interprétative, loin d'être purement descriptive comme on l'entend dire parfois, peut, comme l'approche traditionnelle, susciter une problématisation qui ne se réduit pas à la simple question du sens à donner à un document ou un objet.

Le rôle de l'animateur est alors de souligner et d'explicitier ce questionnement, en dégageant toutes ses implications philosophiques et en retournant les questions à celui ou celle qui les a posées. Ainsi, dans le cas de la contribution ci-dessus, le commentaire de l'animateur a été le suivant : "Ce que tu dis ensuite de son visage, qui exprime une certaine tristesse, voire un fatalisme, donc un sentiment d'impuissance ("ne pas être en capacité sur ce qui l'entoure") pose une vraie question. Effectivement, la dignité est souvent présentée comme une attitude plus "résistante" que "combattante". C'est dans l'adversité qu'on manifeste (ou non) de la dignité ; en revanche, quand on lutte pour ses droits ou contre l'injustice, on parlera plutôt d'engagement, de générosité, d'enthousiasme, etc. Serait-ce, comme tu le suggères, que la dignité serait une "valeur de vaincus" plutôt que de "vainqueurs" ? Penses-tu que la dignité est "ce qui reste quand on n'a plus rien d'autre", quand on est soumis à une puissance ou une situation contre laquelle on ne peut plus rien ?".

À la suite des échanges, il a été demandé à chaque participant de rechercher et proposer lui-même une image. Ces propositions, très diverses, ont permis de préciser et d'approfondir les clivages apparus lors du photolangage.

À l'issue de ce premier exercice l'animateur a mis en ligne une synthèse, analysant la polysémie de la notion de dignité et essayant de dégager les lignes de force de la discussion :

"Je tente une rapide synthèse des acquis de notre réflexion à ce stade.

1. Notre distinction entre dignité "intrinsèque", (estime de soi, fierté, etc.) et dignité "extrinsèque" (reconnaissance, respect, etc.) semble confirmée et opérationnelle.
2. Une seconde distinction pourrait être faite. D'un côté, la dignité peut s'employer dans un sens intransitif : on dira qu'une personne est "digne", qu'elle a un air "digne", une attitude "digne", etc. La notion de dignité a alors une valeur absolue. D'un autre côté, on peut l'employer dans un sens transitif, quand on dit que quelqu'un est "digne de" (de respect, d'admiration, d'amour, d'estime, d'être aidé, soutenu, etc.). En ce sens, la dignité s'apparente au mérite et est susceptible de degrés ; elle a une valeur relative. Mais nous avons vu que cette signification soulève de gros problèmes, et peut déboucher sur des dérives dangereuses. La plupart d'entre nous ont refusé de lier dignité et mérite.
3. L'analyse de la notion de dignité la relie d'abord à la liberté (être digne, c'est affirmer ou exprimer sa liberté, ou être reconnu comme un être libre, ayant à ce titre des droits). Mais nos discussions ont permis d'établir un lien entre dignité et connaissance (cf. les commentaires du texte de Pic de la Mirandole par Anna, Charlie et moi-même), dignité et universalité (être digne, c'est retrouver ou incarner en chacun(e) toute l'humanité), dignité et altérité (être digne, c'est refuser la solitude, prendre en compte les autres : cf. la contribution d'Isabelle).
4. Nous avons beaucoup discuté autour de la question de savoir si la dignité est liée au malheur, aux situations difficiles, à la résilience face à l'adversité ou l'oppression, etc. Les images proposées semblaient le suggérer. Mais plusieurs d'entre nous ont affirmé qu'il y a aussi une "dignité heureuse" (cf. l'image de Guy Bedos proposée par Anne-So, ou les explications de Blandine pour son choix de L'Angélu de Millet).
5. Enfin, nous avons aussi débattu de la relation entre dignité et visibilité. La dignité est-elle toujours "visible" ? Peut-elle et doit-elle pouvoir se "lire" (sur les visages, l'attitude, les gestes ou dans les paroles) ? La question n'a pas été tranchée, et elle pose le problème de l'interprétation : la dignité n'est-elle pas quelquefois un artefact, c'est-à-dire l'effet d'une mise en scène ? C'est tout le problème de la distinction entre images, situations, personnages "emblématiques" et "anecdotiques" : jusqu'à quel point cette distinction tient-elle ? Ne conduit-elle pas à donner une importance excessive aux émotions suscitées par certaines images, certains discours ? Le plus digne est-il toujours celui qui se montre le plus digne ? Peut-on être digne même si on ne donne pas à voir cette dignité ? (Cf. les contributions de Pat Langoutte, Stéphanie et Anne-Catherine)".

III) "Situations indignes"

Dix images ont été proposées, évoquant chacune une "situation indigne". Consigne : classer ces situations de la "plus indigne" à la "moins indigne" et justifier ce classement.

Les dix images représentaient des situations très variées : 1°) Un concours de beauté d'obèses ; 2°) des femmes en burka ; 3°) un concurrent de l'émission de Koh Lanta avalant de la boue pour gagner la compétition ; 4°) un lancer de nains ; 5°) des mères porteuses de GPA en Inde ; 6°) un noir attaché au pilori dans un état du sud des États-Unis au début du 20ème siècle ; 7°) des prostituées faisant le trottoir ; 8°) des personnes faisant la queue dans un restaurant du coeur ; 9°) un SDF dormant dans la rue sur des cartons ; 10°) Une photo de Vincent Lambert sur son lit d'hôpital.

Ces images avaient été choisies, parce que toutes ces situations ont été dénoncées comme "indignes", mais certaines faisant polémique (la GPA, la prostitution, le lancer de nains quand il s'agit de personnes consentantes, etc.).

L'exercice a été appréhendé comme difficile, parce qu'il ne s'agissait plus cette fois de choisir une image ou une situation emblématique, mais de classer les dix en fonction d'un critère, celui de "l'indignité".

Plusieurs participants ont trouvé l'exercice "passionnant, mais aussi déroutant", parce qu'il mettait la notion de dignité en relation avec d'autres notions éminemment problématiques : le consentement (est-il toujours "éclairé" ?), le regard des autres (est-il toujours bienveillant ?), la moralité (se réduit-elle à ne pas nuire à autrui ? A-t-on des devoirs envers soi-même ?).

Cette contribution est un bon exemple du "malaise interrogatif" suscité par l'exercice :

"J'ai trouvé l'exercice passionnant mais aussi déroutant... Si j'ai eu du mal à répondre c'est parce qu'au premier abord, aucune de ces situations ne m'a paru indigne. Je dirais que j'arrive assez à dire si j'ai de la révolusion morale pour telle ou telle situation, mais que je ne suis pas certaine que ce que je ressens s'apparente à de l'indignité... Pour celles consenties, je ne suis pas choquée par le fait de défiler quand on est obèse ou de se faire lancer, de porter une burka ou la GPA. Ici le critère d'indignité renvoie à ma morale, et au curseur que je place, qui m'apparaît comme très large finalement. Ceci renvoie à ce que tu appelles "situation d'indignité ordinaire". Je pense qu'il y a dans mon cas, une banalisation de l'indignité couplée à une éthique minimaliste. Il y a aussi je crois une sorte d'indignité partagée, je m'explique. Peut-être pour les cas volontaires, il y aurait une dissolution (ou une intensification ?) de l'indignité du fait que d'autres participent (activement ou passivement) à cette indignité. Par exemple, pour le lancer de nain, ce n'est pas seulement le fait que le nain veuille se faire lancer qui pourrait être indigne, mais le fait que d'autres le souhaitent et/ou regardent. De même, pour la GPA, si je voyais une "usine à bébé", sans doute serais-je tout autant, si ce n'est plus, choquée par le "système" et tous les gens qui y contribuent.

Je sais que si je montrais ces images à ma mère, elle trouverait beaucoup de situations indignes, peu importe le consentement d'ailleurs. Mais ma mère c'est une kantienne qui s'ignore. Elle suit sans le savoir une éthique maximaliste pour laquelle on a des devoirs envers soi-même (respect de son corps, de son image...).

Par conséquent, pour évaluer les situations, j'ai été obligée de me demander ce que je ressentirais si j'étais dans telle ou telle situation. Ainsi par exemple, le cas du SDF, de Vincent Lambert, du Piloni, et même peut-être des Restos du Coeur pourraient me sembler des situations dans lesquelles je me sentirais honteuse, indigne, dans lesquelles mon intégrité, l'image que je renvoie aux autres et à moi-même serait atteinte. Et pourtant ce sont des cas involontaires. N'est-ce pas paradoxal de qualifier moralement des situations non intentionnelles ? Ce serait comme une double peine, déjà tu souffres de la situation, mais en plus les autres ou soi-même la qualifie d'indigne. Mais si on n'y est pour rien ? C'est comme si c'était un vestige de croyances selon laquelle on mériterait notre sort parce qu'on serait puni par Dieu...

On revient donc au lien de la dignité/ indignité à la liberté :

-soit on n'est pas libre, et dans ce cas cela n'a pas de sens de qualifier moralement un acte, une situation, un comportement ;

-soit on est libre, et dans ce cas cela présuppose qu'on se fasse à soi-même ou à l'idée d'humanité du mal. Dans ce cas, qui est la victime ? Si c'est moi-même, peut-on le condamner ? Si c'est une abstraction (l'humanité, les nains, le corps...) cela a-t-il vraiment un sens ?

Du coup, en retour, je me demande si c'est justifié de considérer qu'on est libre d'être digne, que c'est une réaction particulière et choisie face à une situation difficile, une résistance... et du même coup si c'est justifié de louer moralement la dignité de quelqu'un.

Enfin, si on parle de consentement, on retrouve la question de l'éducation. Peut-on librement consentir à quelque chose si on n'a pas les moyens (financiers mais aussi intellectuels) de le faire ? J'ai eu une discussion récemment sur la GPA avec un ami. Pour lui, aucun problème moral s'il y a consentement de tout le monde. Mais comment s'assurer que les gens sont vraiment libres ? Qu'ils agissent réellement en connaissance de cause ?

Néanmoins, un certain nombre de classements ont été proposés, certains très argumentés. La synthèse de l'animateur a insisté sur les acquis de la réflexion collective : la notion d'indignité n'est pas le simple contraire de la notion de dignité ; certaines pratiques (la GPA, la prostitution, etc.) ne peuvent pas être considérées comme "dignes" ou "indignes" en soi, mais cette qualification dépend des circonstances, des conditions, du contexte, etc. Autant d'analyses qui n'ont de sens que dans une démarche interprétative (un simple regard, un simple geste peuvent suffire à changer totalement le sens d'une situation), alors que l'approche conceptualisante tend au contraire à figer les situations dans une détermination abstraite (cf. les nombreuses prises de position idéologiques sur la GPA, la

prostitution, l'euthanasie : refusant toute approche interprétative, elles condamnent ou approuvent ces pratiques au nom de principes abstraits, c'est-à-dire conceptuels).

IV) Travail interprétatif autour d'une vidéo

Il s'agissait d'une séquence extraite du film *Les Temps modernes*, de Chaplin (cet extrait peut être visionné sur YouTube.). Consigne : analyser, dans cette séquence, les signes qui expriment une aliénation de Charlot et les signes qui expriment au contraire une émancipation. Comment les uns et les autres s'articulent-ils ? (Exploration de l'ambivalence d'un objet).

Les contributions à cet exercice ont été très riches. Visiblement, le passage de l'image fixe à une séquence animée (même muette) démultiplie les significations et rend l'interprétation plus complexe.

À titre d'exemple, voici un commentaire qui dégage bien la double composante d'aliénation et d'émancipation de la séquence :

"Je trouve cet extrait vidéo riche et intéressant, notamment grâce à une ambiguïté autour du personnage de Charlot, à la fois drôle, triste et presque un peu effrayant. L'indignité de la situation m'apparaît à travers le rythme effréné de la machine qui, symboliquement, "broie" le personnage (quand il plonge dans ses rouages). C'est une machinerie, un système infernal qui est décrit et qui aliène les hommes, eux-mêmes assimilés à des machines. Lorsque Charlot manifeste un peu de son humanité (la fatigue, l'éternuement), il est "broyé" par la machine. Il n'y a aucun espace pour l'expression de l'humanité la plus fondamentale : la parole, le repos, la pensée, les besoins fondamentaux... Après avoir été englouti, Charlot ressort à moitié fou, obsédé par le resserrage des boulons, ce qui en fait toute la drôlerie, mais il y a aussi quelque chose d'inquiétant et d'animal quand il poursuit les femmes. Il se rebelle, tout en restant aliéné (obsédé par le resserrage des boulons, il pointe même quand le policier le course). Quand il revient dans l'usine, il commence à détourner les objets et provoque ses collègues. Il joue avec l'aliénation des ouvriers en remettant la machine en marche, les obligeant à reprendre leur poste pendant qu'il leur jette de l'huile au visage en dansant. Charlot recouvre une forme de dignité en s'émancipant de la machine, en détournant son emploi, en y ajoutant un supplément d'âme (l'humour, la danse, la créativité). Mais j'y vois aussi un homme brisé, que cette machine infernale a rendu fou (avec un patron qui s'en lave les mains, isolé dans son bureau). Je perçois donc surtout ici une situation indigne et une tentative désespérée de résistance (bien qu'irrationnelle et relativement inconsciente car permise par un vent de folie)"

D'autres contributions vont encore plus loin et font de la folie à la fois un signe d'aliénation et une arme d'émancipation - dont l'humour serait une forme atténuée ou civilisée :

"Cette déshumanisation conduit à la folie de Charlot. Et paradoxalement cette folie le réhumanise. Elle est à la fois l'expression et la contestation de cette misère de l'ouvrier. Mais une contestation indirecte, faite d'humour et de poésie.

D'abord l'humour comme politesse du désespoir comme vous l'avez montré, le personnage est effectivement désespéré. Il semble qu'il n'y ait pour lui d'autre solution que de réagir mais comment ? Charlot choisit l'humour comme langage là où il n'y a plus de place que pour les ordres des chefs et où la contestation est interdite. L'humour permet de viser la réalité sans la nommer. Par le décalage, l'absurde, il permet de prendre conscience par le comique de la dimension tragique de la situation - ici l'exploitation et les conditions indignes de travail de l'ouvrier. Souvent l'humour touche des sujets sérieux : la mort, la maladie, l'angoisse... ça me fait penser à la phrase de Desproges "Plus cancéreux que moi, tumeur !"

Je pense aussi à la locution latine : *castigat ridendo mores*, corriger les mœurs en riant. On peut voir le personnage de Charlot donc comme un fou mais aussi comme un sage parce qu'il refuse une situation inacceptable et si le rire est le propre de l'homme, il se réhumanise par l'humour dans un contexte où le rire est superflu, inutile, voire contreproductif.

Et ce geste n'est pas seulement humoristique mais poétique, artistique par la danse notamment. Poésie en son sens grec de création, production d'oeuvre d'art mais cette activité se transforme en praxis car il ne produit justement plus rien, sort de chaîne de production pour danser. Danser pour danser et non pour produire quelque chose. La dignité se retrouve par le geste artistique non utilitaire, une fin en soi. Un luxe nécessaire.

La danse est un mouvement qui peut paraître libre mais il y a quand même des contraintes, des règles (tout comme le jeu) mais ces contraintes c'est le danseur qui se les donne. En ce sens, Charlot retrouve son autonomie et sa dignité en dansant, celle qu'il avait perdu dans le travail à la chaîne, ennuyant, éreintant et absurde de l'usine."

La synthèse de l'animateur a été effectuée sous la forme d'un tableau recensant toutes les significations présentes dans la séquence :

Grille d'analyse de la vidéo de Charlot - *Les Temps modernes*

Recherche signes de :	de Signes	Sens	Problématique philosophique
Domination, aliénation, indignité	La chaîne qui avance. Charlot dans les rouages	Contrainte institutionnelle	Comment des institutions peuvent-elles conditionner les individus ?
idem	Disproportion physique Charlot/autres ouvriers	Contrainte physique	La domination par la violence (réelle ou potentielle)
idem	Ordres du contremaître ; rencontre avec le policier	Contrainte morale (autorité)	L'autorité comme principe de domination Quel fondement ? (Hobbes, etc.)

idem	Charlot visse et voit des boulons partout.	Contrainte intérieure (obsession compulsive)	Comment l'individu intériorise-t-il les contraintes (habitus, culpabilité, folie) ?
Émancipation, Libération, Dignité	Charlot "s'évade" de l'usine.	Émancipation par l'évasion	L'évasion est-elle une contestation ou une fuite ? Où s'évader (utopies, etc.) ?
idem	Charlot manipule les leviers qui commandent la chaîne.	Émancipation par la conquête du pouvoir	Qui détient le pouvoir ? Où est le pouvoir ? (Foucault)
idem	Charlot défie les contremaîtres.	Émancipation par la révolte	Révolte et révolution Toute révolte est-elle libératrice ?
idem	Charlot danse.	Émancipation par la poésie, l'humour, la dérision	L'art comme forme de critique sociale ? Peut-on rire de tout ?

Pour prolonger l'exercice, il a été demandé aux participants de présenter une situation personnellement vécue présentant la même ambivalence. Les situations exposées ont été nombreuses ; en voici une qui a l'intérêt de poser le problème de l'interprétation, par les enfants, de spectacles en principe conçus pour eux - mais par des adultes :

"J'en viens à mon souvenir personnel. Lorsque j'étais très jeune enfant, mes parents m'ont emmenée voir des clowns, ou peut-être était-ce un spectacle de Guignol. Sur le chemin du retour, ils m'ont vue, le visage fermé, les sourcils froncés de colère. Ils m'ont demandé si j'avais aimé le spectacle, et je leur ai répondu avec véhémence que non, certainement pas, c'était quoi ces gens qui passaient leur temps à se taper dessus, et en plus le public RIAIT. Il n'y avait aucune logique pour moi, ça n'avait rien de drôle, les coups cela fait mal, et surtout quelle indignité justement ce public qui s'esclaffait alors que la violence, que ce soit entre enfants ou entre adultes, était éducationnellement prohibée, répréhensible, et absolument pas source de rire..."

V) Dénonciations de l'indignité : travail sur des textes littéraires.

Cinq textes sont proposés : La Bruyère (texte sur les paysans), Montesquieu, Voltaire (textes sur l'esclavage), Brel (chanson Les vieux), Neruda (poème Les hommes du nitrate). Consigne : analyser le mode de dénonciation de l'indignité dans ces textes et écrire un texte "à la manière" de l'un d'eux sur une situation indigne contemporaine. Cette dernière consigne n'a pu être réalisée faute de temps.

La confrontation des textes a suscité chez certains contributeurs une véritable "analyse comparative" qui permet de distinguer en quoi l'explication philosophique d'un texte se distingue d'une explication littéraire. Ainsi par exemple cette contribution :

"Le texte de Voltaire est saisissant notamment par cette phrase incroyable : "C'est à ce prix que vous mangez du sucre en Europe." Pour moi, la fiction est un moyen très efficace pour persuader d'une indignité. Ce n'est pas seulement "un nègre" c'est "mon ami" que l'on tutoie et qui raconte son

histoire à la première personne. Et c'est ça la différence par rapport aux deux textes précédents (La Bruyère, Montaigne). Certes Voltaire ici invente une histoire, mais donner la parole à l'esclave, que celui-ci parle en son nom, fasse résonner sa voix, est très symbolique. Le premier acte de reconnaissance de l'indignité est peut-être d'arrêter de parler à la place de ceux qui en ont souffert, de leur prêter des souffrances qu'on ne connaît pas, de leur prêter des qualités (morales chez La Bruyère) qu'on ignore. Est-ce que sous des intentions louables (dénoncer une indignité), on n'entretient pas encore celle-ci ? Ce n'est pas seulement les moyens techniques ou juridiques qu'ils n'ont pas, on peut soupçonner parfois que ceux qui dénoncent, mais qui ne sont pas victimes, considèrent qu'il faut les aider parce qu'ils ne sont pas autonomes, ils ne savent pas ce qui est bon ou mauvais pour eux. On retrouve le problème du manque d'autonomie et du consentement. C'est pour cela que je trouve qu'il est important lorsqu'on dénonce une indignité d'écouter et de faire entendre celui qui la subit".

Ces contributions ont permis de dégager différents modes de dénonciation de l'indignité. Ils peuvent être résumés par le tableau suivant, qui constituait la synthèse de l'animateur.

Modes de dénonciation de l'indignité

Texte	Mode	Intention	Sentiment dominant
La Bruyère (texte sur les paysans)	Descriptif	Montrer, faire voir, dénoncer	Indignation, répulsion
Voltaire (Candide, chap. 19)	Narratif	Faire deviner, suggérer	Étonnement, surprise
Montesquieu, texte sur l'esclavage	Argumentatif, ironique	Critiquer, analyser	Absurdité, irrationalité, incohérence
Brel, Les Vieux	Poétique	Faire ressentir, s'identifier	Tristesse, mélancolie
Neruda, Les hommes de nitrate	Subjectif	Donner la parole aux victimes	Solidarité, fraternité

VI) Évaluation terminale de l'atelier

À l'issue de l'atelier, les participants étaient invités à rédiger une brève évaluation de l'expérience. Six d'entre eux ont envoyé des contributions, dont voici quelques extraits :

"Grâce à vous, j'ai vraiment développé ma pensée sur la question de la dignité/indignité. Le temps long et l'écrit y ont contribué. Cela a été un travail très "intellectuel" mais, dans ce contexte, l'absence de spontanéité dans les échanges et de contact humain ont un peu (trop) évacué les affects et les émotions qui nourrissent aussi les ateliers philo, à mon avis."

"J'ai apprécié les synthèses que proposait François de notre discussion et sa problématisation détaillée de nos réponses. En réalité, j'aimerais beaucoup que l'atelier se poursuive !"

"J'ai beaucoup apprécié cette expérience : échanger, réfléchir à partir de supports et surtout lire ce que les autres en pensaient. J'ai manqué de temps néanmoins pour pouvoir vraiment m'y pencher comme j'aurais voulu."

"Je confirme mon intérêt constant pour cette forme de dialogue à visée philosophique. Elle ne peut se substituer à la discussion en présence physique des participant.es et ne contient pas l'énergie d'un échange inscrit dans un temps court.

Toutefois, la forme présente l'intérêt pour chaque participant d'inscrire sa contribution dans un temps long qui permet la progression, la maturation de la pensée, qui autorise la recherche et la documentation personnelle.

L'usage de l'écrit amène à choisir ses mots et sans doute mieux organiser son cheminement de pensée. Mais cela me semble plus impliquant (les écrits restent...). Dans le cas de notre atelier, nous nous sommes parfois retrouvés.es avec un volume conséquent de contributions sur lesquelles il m'a semblé difficile de réagir."

"Cette formule d'atelier m'est apparue comme très confortable malgré le manque de temps et d'interactions sur la fin. En effet, le temps long dans lequel il s'inscrit permet une réflexion plus fouillée et une relecture à la fois de sa propre pensée et de celles des autres ainsi qu'une plus grande attention je pense, à la forme de nos prestations et pas seulement au contenu.

Cela a permis aussi de faire une " fouille " assez poussée du concept de dignité, de le décortiquer sous différents angles ce qui est appréciable et ouvre la réflexion au-delà de l'atelier proprement dit.

Seul bémol pour moi, le fait de ne pas interagir directement avec les participant(e)s je suis une personne de contact et cela me frustre un peu mais je suis heureuse d'avoir croisé de beaux esprits".

"J'ai beaucoup aimé cette expérimentation, tout en étant en manque du contact réel avec les autres membres du groupe. Et j'ai constaté au fil de nos échanges que, si je ne me ressens que très peu de manque de "connaissance encyclopédique philosophique" au cours d'un atelier in vivo, le fait d'écrire et de lire nos textes m'a placée sous d'autres éclairages, et m'a fait ressentir une pénurie ? lacune ? dans mes connaissances ...parfois."

L'évaluation de l'animateur rejoint celle des participants. Elle fait apparaître en particulier deux difficultés spécifiques à ce genre d'atelier.

1) Le caractère foisonnant des échanges a rendu la lisibilité de l'atelier assez difficile. Certains ont parlé de "feu d'artifice" engendrant une impression de désordre, de prolifération incontrôlée des idées, que les synthèses opérées après chaque période par l'animateur ne suffisaient pas à réduire. Sans doute le support choisi (Facebook) y était-il pour beaucoup, car malgré la possibilité de sous-conversations, il garde un caractère globalement linéaire (menu déroulant). Le choix d'une plateforme plus appropriée (Moodle, Claroline) permettrait de mieux sérier les thèmes, les chantiers, les activités.

2) Le passage de l'oral à l'écrit entraîne des changements non seulement de forme, mais de contenus et d'exigences. Comme le dit l'une des participantes, le passage d'un "temps court" (type DVDP) à un "temps long" (l'atelier asynchrone) a des incidences sur la manière de penser et de confronter les idées.

La totalité des participant(e)s a souhaité que l'expérience continue, sous une forme moins contraignante. C'est pourquoi le groupe "François Graine de Philo" est resté ouvert et a continué d'accueillir tout l'été les contributions des uns et des autres.